

Rapport d'activité 2021

LaFédé a pour objet de soutenir, promouvoir et développer la médiation sociale et culturelle, la qualification et la professionnalisation des médiateurs et médiatrices, et la mise en réseau d'associations intervenant sur des territoires aux réalités différentes.

Son objectif premier est la reconnaissance pleine et entière du métier de médiateur et médiatrice social-e. À cette fin, les principales activités de la Fédération se structurent à deux niveaux :

• Au niveau régional

1. Le développement du réseau des associations adhérentes ;
2. L'organisation d'instances de qualification des médiateurs et médiatrices et des responsables des structures et le soutien à la reconnaissance du métier ;
3. La mise en réseau des différentes associations pour un partage de pratiques ;
4. L'accompagnement des associations adhérentes sur la pérennisation des conventions adultes-relais et de leurs activités ;

• Au niveau national

1. La valorisation des activités de médiation et leur reconnaissance ;
2. La participation aux travaux sur la reconnaissance de la médiation sociale, conduits sous l'égide de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) ;
3. Des interventions, à la demande des partenaires, dans les formations et dans l'élaboration de leurs contenus, colloques et journées de valorisation de la médiation sociale et culturelle.

A. Hommage

En introduction de ce rapport d'activité, LaFédé tient à rendre un hommage particulier à Lydie Rappaport, la première présidente de l'association, qui est décédée en novembre 2021.

Elle a toujours été une fidèle militante pour la reconnaissance de la médiation sociale et culturelle. Après avoir été la présidente de l'Arifa (Clichy-Montfermeil), elle a souhaité créer la Fédération des associations de médiation sociale et culturelle de Seine-Saint-Denis en 2001, devenue 10 ans plus tard, une fédération régionale : LaFédé.

Nous présentons quelques témoignages des médiatrices et associations de médiation sociale et culturelle et de nos partenaires.

Sengul Gönen, Arifa

Je fus au courant du décès de Lydie Rappaport avec une forte tristesse. Pour moi c'était une personnalité précieuse. Et moi aussi je veux bien participer à cette commémoration avec tout ma sincérité.

En attendant, je voudrais transmettre mes condoléances à sa famille ainsi que tous ses proches.

Ayşe Batur, médiatrice Arifa

Je ne sais pas quoi écrire et quoi dire tellement je suis triste, qu'elle repose en paix

Maryse Radojcic, ex-directrice de l'Arifa

Quelle triste nouvelle, je pensais à elle il y a quelques semaines j'ai même failli lui téléphoner. Son décès me touche énormément car Lydie était une femme extraordinaire et elle m'a beaucoup apporté et accompagnée dans des moments difficiles.

Laurence Ribeaucourt, administratrice de l'Arifa

Oh quelle triste nouvelle. J'ai été vice-présidente 9 ans de l'Arifa lorsqu'elle était présidente. On faisait nos réunions de bureau chez elle, avec de bons repas. Une dame gentille, très investie dans son rôle de présidente.

Anne-Marie Cadeau, administratrice d'ARPE (92)

Je suis bien triste d'apprendre cette nouvelle. Lydie Rappaport était une grande dame ; elle nous beaucoup apporté à tous, et Arpe a pu rejoindre la fédération 93 grâce à elle. Nous lui en sommes infiniment reconnaissantes.

J'ai prévenu par WhatsApp Binta Doucoure, actuellement à Bamako. Elle vient de me laisser un message disant tout son respect et sa reconnaissance pour Lydie ; elle sera avec nous par la pensée.

Maïmouna Diouf, directrice de Léa (Montreuil)

Je peux dire que je la connaissais parce qu'elle a partagé avec nous tous les combats des médiatrices(eurs) pour la reconnaissance du métier et les événements de la FEDE tant que sa santé lui permettait.

Georgette Kano, présidente de Médiation Culture et Vie (Rosny-sous-Bois)

Oh Lydie ! Non !

Je viens d'ouvrir mon mail et je vois cette nouvelle.

Que pouvons-nous faire maintenant ? Lydie a toujours été là. Je n'ai pas pu lui dire au revoir ni l'accompagner.

Une femme de cœur, attentive à chaque situation et prête à agir, présente pour soutenir et chercher ensemble la solution.

Aïssa Sago, directrice de l'association d'Aulnay-sous-Bois

Toutes mes condoléances et j'ai une grande pensée pour Lydie qui nous a beaucoup accompagné dans la reconnaissance de la médiation sociale.

Bénédicte Madelin, présidente de LaFédé

Merci à toi, Lydie, pour ton engagement, ta générosité, ta force pour accompagner les médiatrices sociales et culturelles, toutes ces femmes dans les quartiers qui accompagnent d'autres personnes pour qu'elles soient reconnues dans leurs droits et leur culture. Tu nous as tellement appris. Tu vas nous manquer, tu vas me manquer. Je t'embrasse une dernière fois.

Adélaïde Martini, Femmes-relais Paris 20°

Toutes nos condoléances.

À toi Bénédicte et à toutes celles et ceux qui ont connu Lydie.

Que son âme repose en paix.

Soyons fortes et continuons le combat qu'elle a commencé pour le mener définitivement au niveau qu'elle voulait que la médiation sociale et culturelle arrive.

Aminata Jacob, AARMMI (Drancy)

C'est avec tristesse que j'ai appris le décès de Lydie. J'ai eu la chance de la côtoyer et travailler avec elle sur la reconnaissance du métier de la médiation avec LaFédé.

Je garderai d'elle un bon souvenir et c'est en même temps une grande perte pour nous tous.

Santé-Bien-Être (Saint-Denis)

Toute l'équipe de l'ACSBE s'associe à la peine de tous suite au décès de Lydie, citoyenne engagée

C'est avec tristesse que nous apprenons cette nouvelle.

Asma Ashraf, directrice de l'association de Champigny-sur-Marne

Une perte inestimable car des personnes engagées nous quitte mais son parcours et engagement resteront historiques.

Nejma Bel-Hadj, directrice de Nahda (Nanterre)

Je viens d'apprendre le décès de Lydie Rappaport. Je présente mes sincères condoléances ainsi que notre association à tous ses proches ; cette personne a beaucoup apporté à la Médiation sociale et culturelle et s'inscrira dans son histoire.

Clotilde Barto, ex-professeur à l'École d'architecture Paris Malaquais

Bien que je n'aie pas eu la vraie occasion de bien connaître Lydie, je la vois toujours présente aux côtés de Bénédicte Madelin lors de jurys, lors de rencontres, lors du décès de Marie-Clémentine. Je sais l'immense travail, investissement, don qu'elle a fait de sa personne auprès des autres.

C'est un exemple que je ne pourrai oublier.

Laurent Giraud, directeur de France Médiation

Je me souviens de Lydie Rappaport comme une vraie militante pour la défense des droits fondamentaux de chaque habitant et son action, à travers LaFédé, a permis de faire avancer la cause de la médiation sociale et culturelle. Nous avons besoin de personnes comme elle !

C'est bien triste.

Candice Vincent, ancienne salariée de Profession Banlieue

Quelle triste nouvelle. Lydie était une grande dame, pleine de tendresse, qui agissait avec son cœur et défendait des causes justes avec persévérance.

Thérèse Bouvier, ancienne animatrice des groupes de travail sur la médiation sociale et culturelle à Profession Banlieue

Une bien triste nouvelle et des images qui me reviennent, nombreuses, sur plusieurs années, de Lydie qui avec son sourire et ses convictions a découvert puis défendu la médiation sociale et culturelle.

Elsa Micouraud, Profession Banlieue

Triste nouvelle pour commencer la semaine. Je n'avais pas vu Lydie depuis des années mais je me souviens bien d'elle, toujours fidèle et farouche défenseuse des médiatrices.

B. Le développement régional de LaFédé

1. Adhésion de nouvelles associations

En raison du contexte sanitaire de 2020 et 2021, il a été difficile de rencontrer de nouvelles associations pouvant devenir adhérentes cette année. Avec la diminution des contacts physiques et les restrictions de déplacements et de rencontres, le maintien des liens avec les associations membres et les temps d'échanges entre associations dans ce nouveau contexte ont été privilégiés. Une association de Courbevoie souhaitant développer des actions de médiation a été rencontrée depuis la dernière assemblée générale.

2. Soutiens aux associations

Un des premiers rôles de la chargée de développement LaFédé est de soutenir les associations membres dans la mise en place de nouveaux projets ou face à certaines difficultés. Lorsqu'elles ont besoin d'elles, les associations sollicitent LaFédé identifiée comme ressource sur certains sujets notamment en raison de sa connaissance des actions menées dans les autres associations. Il arrive aussi à des associations de solliciter LaFédé en cas de difficultés face à une situation précise. Le soutien apporté par LaFédé est souvent individuel mais tend à devenir plus collectif face aux similitudes dans les difficultés rencontrées (exemple : réunion collective autour de la médiation en milieu scolaire en avril 2021). En 2021, le soutien apporté par LaFédé a notamment concerné des difficultés liées aux impacts de la crise sanitaire : réorganisation du travail, nouvelles difficultés rencontrées par les familles, nouvelles formes pour maintenir des liens sociaux sur le quartier malgré les mesures barrières...

Cette fonction, difficilement prévisible en termes de projet, représente un mois de journées de travail cumulées par an.

Au-delà du temps que cela représente, ce travail permet aussi à LaFédé d'être au plus près des besoins des associations, tant en termes de sujets à inscrire dans le programme de travail que de soutien au fonctionnement de l'association elle-même.

Au cours de l'année 2021, la chargée de développement de LaFédé a aussi été en veille et/ou appui sur les différentes demandes de renouvellement de conventions adultes relais. Certaines ont été acceptées mais il semble important de souligner que ces renouvellements (qu'ils soient dérogatoires ou non) sont de plus en plus compliqués à obtenir pour les associations de médiation sociale et culturelle de petite taille.

3. Groupe d'analyse des pratiques

5 séances – 9 participantes issues de 7 associations

LaFédé a mis en place un groupe d'analyse des pratiques en 2021. Ce groupe s'est réuni quatre fois en 2021 et une fois début 2022. Il a été animé par Cécile Burlisson-Clech, psychosociologue. Des médiatrices issues de différentes associations membres ont participé à ce groupe d'analyse des pratiques (associations situées à Paris XIXème, Paris XXème, Clichy-sous-Bois, Montreuil, La Courneuve, Clamart, Creil). Il s'agissait pour les participantes de livrer des expériences professionnelles durant lesquelles elles avaient pu se sentir en difficulté et d'analyser collectivement la situation et la posture professionnelle possible dans ce cas précis. Le bilan de ce groupe est très positif, en témoigne l'assiduité des participantes. Celles-ci ont souligné l'importance d'avoir des espaces d'échanges avec des médiatrices issues d'autres structures afin de pouvoir prendre un certain recul et de se confronter à d'autres manières de pratiquer la médiation ce qui nourrit leurs réflexions sur leurs propres pratiques.

Parmi les difficultés rencontrées, un certain nombre de situations concernent l'accueil des personnes souffrant de troubles psychologiques ou psychiatriques, les associations étant de plus en plus confrontées à ce type de situations. L'animatrice du groupe a elle aussi souligné l'importance manifeste pour les professionnelles de pouvoir accéder à ces temps face à la complexité des situations rencontrées. Elle a aussi noté une bienveillance impressionnante entre les participantes du groupe et des similitudes dans les manières de faire, signe d'un métier structuré autour d'éléments communs (cadre déontologique, processus de médiation...).

4. Formation en droits des étrangers

2 demi-journées – 15 participants issus de 9 structures

En 2021, LaFédé a mis en place deux demi-journées de formation en droit des étrangers sur demande du conseil d'administration. Face à l'importance des demandes des habitants concernant le droit au séjour et face aux évolutions du droit, il était important pour les médiateurs et médiatrices d'avoir une mise à jour de leurs connaissances. Ces formations ont été animées par des formateurs du Gisti. La première demi-journée concernait les critères de l'admission exceptionnelle au séjour et notamment la régularisation par le travail ; la seconde demi-journée était quant à elle centrée sur les jeunes majeur·es arrivé·es mineur·es ou né·es en France et sur les démarches nécessaires à faire au moment de leurs majorités (acquisition d'un titre de séjour ou de la nationalité).

Les évaluations menées en amont et en aval de la formation montrent que les participant·es autoévaluaient leurs capacités à accompagner correctement les habitant·es reçu·es sur ces questions-là autour de 3/10 avant ces demi-journées contre 8/10 à l'issue de la formation.

5. Journée régionale

La chargée de développement a travaillé en 2021 sur l'organisation d'une journée régionale qui aura finalement lieu au premier semestre 2022. En raison des conditions sanitaires et notamment du variant delta, cette journée initialement prévue fin 2021 a dû être repoussée. Cette journée portera sur les empêchements dans l'accès aux droits des étrangers, le non-recours, les conséquences en cascades qui peuvent en découler pour les personnes concernées et les solutions à envisager. 60 à 80 personnes sont attendues pour cette journée.

6. Recherche action émancipatrice (RAE) : Développer le pouvoir d'agir des habitants par l'information de proximité

Suite au travail conduit en 2017, l'ARS Île-de-France a souhaité poursuivre sa collaboration avec LaFédé et les associations qui en sont membres. C'est dans ce cadre qu'a été réfléchi la mise en place d'une recherche-action émancipatrice portant sur la participation des habitants des quartiers prioritaires – via les associations de médiation sociale et culturelle – à l'élaboration d'actions d'information de proximité.

L'objectif de cet axe du Projet régional de santé de l'ARS Île-de-France vise à « rendre accessible l'ensemble des informations sur la santé (promotion de la santé, impact des déterminants sociaux, prévention, offre de service, droits) à chaque Francilien au plus près de son lieu de vie grâce à l'intervention de médiateurs et médiatrices sociales et au développement de la santé de proximité avec une dimension participative ».

La recherche-action vise donc à définir un cadre qui permette une meilleure information de proximité et le développement des aptitudes individuelles et collectives des habitant·es et de leurs communautés pour mieux gérer leurs besoins en santé et adapter leur environnement de vie.

En 2019, dans le cadre de l'élaboration du protocole de cette recherche-action, cinq associations ont constitué un groupe d'habitant-es pour interroger ce qui peut poser problème dans l'information en matière de santé. Il s'agissait d'émettre des hypothèses sur ce qui permettrait d'améliorer la circulation et la pertinence de l'information reçue en santé et d'élaborer une action d'information de proximité visant à vérifier les hypothèses émises. Depuis 2020, il s'agit maintenant de mettre en place ces actions avec les habitant-es afin de voir si les hypothèses de départ se confirment.

Les cinq associations participant à cette recherche action émancipatrice sont :

- Les Femmes-relais médiatrices interculturelles (FRMIC) à Champigny-sur-Marne,
- Nénuphar Médiation à Pantin,
- Nahda à Nanterre,
- Espace 19 à Paris 19ème,
- Médiation Culture et Vie à Rosny-sous-Bois.

Ce travail est animé par LaFédé et accompagné par Régis Cortesero, chercheur associé aux Ateliers Spinoza, rejoint depuis juin 2021 par Thomas Kirszbaum.

En 2020, des premières réunions ont eu lieu entre LaFédé et les associations afin d'organiser la remobilisation des habitant-es et lancé le démarrage des actions. Le contexte sanitaire a cependant perturbé le démarrage des projets. Les associations ont dû s'adapter à son évolution continue pour que les projets proposés et portés par les habitant-es avancent malgré les difficultés à pouvoir se réunir dans des conditions optimales. En 2021, les projets ont pu avancer en s'adaptant toujours aux restrictions sanitaires pouvant exister selon les moments de l'année.

1) Le groupe de Champigny-sur-Marne a choisi de travailler sur un projet autour de la relation médecin-patient et des discriminations que peuvent subir les habitant-es de la part du personnel médical afin qu'ils et elles puissent faire valoir leurs droits et aient moins d'appréhensions à poser leurs questions au médecin, première source d'informations en santé. En 2021, six réunions ont eu lieu avec le groupe d'habitant-es afin de remobiliser le groupe, de préciser les contours du projet et pour commencer à échanger autour de la relation médecin-patient. Un questionnaire à destination des personnes fréquentant l'association a également été réalisé par le groupe afin d'interroger plus largement le quartier sur cette problématique.

2) Le groupe de Pantin a choisi de travailler autour des peurs liées au dépistage et à la consultation médicale, qui empêchent de mettre les informations reçues en pratique. Le groupe pose l'hypothèse que c'est à travers le collectif et en n'abordant pas la maladie uniquement sous le prisme du médical que les personnes mettront davantage l'information reçue en pratique en allant se faire dépister ou consulter. En 2020, le groupe avait déjà commencé à se constituer. Il avait décidé de monter un spectacle de théâtre sur les peurs liées à la santé afin de mobiliser plus largement sur le quartier. Accompagné par la compagnie de théâtre Githec, une dizaine de séances de préparation ont eu lieu afin de construire le spectacle à partir des expériences de chacun-e. La représentation a eu lieu le 2 octobre 2021 à la maison de quartier des Courtilières, suivie d'une discussion. À l'issue, deux groupes d'habitant-es se sont mis en place pour travailler collectivement cette question des peurs et des dépistages. Chacun des deux groupes s'est réuni ensuite deux fois avec en invitant des intervenant-es extérieur-es (médecin généraliste, psychiatre, psychologue...) à se joindre au groupe pour éclairer les discussions différemment. Une visite collective a également eu lieu à l'hôpital Jean Verdier (Bondy) afin de voir la façon dont se déroule le dépistage du cancer du sein afin d'être moins impressionné lorsqu'il s'agit d'aller soi-même passer une mammographie. Une réunion de bilan est prévue pour 2022 afin de voir ce que ce projet a apporté aux participant-es, si des pratiques ont été modifiées et pour réfléchir aux suites éventuelles notamment sur une possible diffusion plus large de la pièce de théâtre.

3) Le groupe de Nanterre porte un projet de campagnes thématiques locales en pensant que c'est l'association des habitant·es à la construction de ces campagnes qui rendra l'information plus adaptée et plus efficace. En 2020, le groupe avait commencé à se réunir et avait arrêté comme thématiques pour les campagnes la santé bucco-dentaire et le sommeil. En 2021, six réunions ont eu lieu avec le groupe afin de préciser le contenu de chaque campagne, les problématiques qu'ils et elles souhaitaient voir soulevées, la forme que pouvaient prendre ces campagnes, les intervenant·es qu'ils et elles voulaient solliciter. En ce qui concerne la santé bucco-dentaire, il est apparu que les résident·es souhaitaient surtout travailler sur les prothèses : comment les entretenir ? Quels droits pour faire réparer sa prothèse ? Ces droits sont-ils ouverts pour des prothèses fabriquées dans d'autres pays ?

Concernant le sommeil, les résident·es souhaitaient à la fois des conseils sur l'impact du mode de vie et les habitudes à prendre pour bien dormir, et travailler autour de la santé mentale et notamment des difficultés suscitées par l'éloignement avec son pays d'origine et sa famille au moment de la retraite et du vieillissement.

Au-delà des réunions du groupe pour préciser le contour des campagnes, une réunion a également eu lieu avec une dentiste afin de lui présenter le projet et de préparer avec elle une future intervention au foyer de travailleurs migrants sur les prothèses dentaires avec distribution de kits. Cette intervention a eu lieu en 2022. Une liste de résidents du foyer souhaitant accéder à un dentiste a également été établie en vue d'organiser une demi-journée de consultation au centre dentaire en 2022.

Des contacts ont également été pris avec une psychologue afin qu'elle intervienne sur la campagne concernant le sommeil en 2022.

4) Le groupe de Paris 19^{ème} compte mettre en place une coopérative alimentaire ou un groupement d'achats pour l'achat de produits sains et bio à des coûts abordables pour les habitant·es, couplé à de l'information nutritionnelle en partant du principe que les informations reçues sur l'alimentation sont actuellement peu fiables (poids des lobbys de l'agroalimentaire) et difficiles à mettre en pratique (question du manque d'accessibilité des produits sains). En 2020, l'association a travaillé sur un recensement des initiatives existant en Île-de-France : les AMAP, les épiceries coopératives, les paniers solidaires et les groupements d'achats. Cela a été suivi en 2021 de rencontre avec La ferme des possibles à Stains, l'association VRAC et une AMAP.... Une cueillette dans une ferme bio en Essonne a été organisée durant l'été et a permis au groupe d'organiser un atelier cuisine puis une vente test pour parler aux habitants du projet et leur proposer des produits à la vente (légumes, produits de l'atelier cuisine, pain bio).

Deux cycles de formation à destination des habitant·es du groupe ont eu lieu : l'une animée par la SCOP Accolades sur la gouvernance et l'autre animée par l'association Itawa sur l'information nutritionnelle. Ces formations ont notamment permis au groupe de réfléchir à son fonctionnement et de fixer ses grands principes.

À l'automne 2021, les réunions du groupe sont devenues hebdomadaires et ont permis d'avancer sur la communication autour du projet (création de flyer, création d'une capsule vidéo avec Promo Santé Ile-de-France) et sur la réflexion autour du fonctionnement de la coopérative. Pour 2022, le groupe semble prêt à choisir la manière dont vont se dérouler concrètement les ventes après les nombreuses discussions qui ont eu lieu en 2021. La coopérative va alors pouvoir se lancer dans une première phase d'expérimentation.

5) Le groupe de Rosny-sous-Bois souhaitait travailler sur une application pour smartphone qui reprendrait en différentes langues des informations sur les médecins acceptant l'AME et la CMU à proximité, des éléments sur l'anatomie et des expressions médicales de base. L'ARS a proposé au groupe dans un premier temps d'évaluer un certain nombre d'outils qui existent déjà. Les réunions du groupe ont débuté en 2021 via Zoom en raison du contexte sanitaire. Quatre réunions de mobilisation ont eu lieu. Elles ont permis la création d'une affiche pour mobiliser davantage et d'une grille reprenant les différents critères qui semblaient importants au groupe

pour évaluer une application. Cette grille avait aussi vocation de faciliter les échanges autour des outils proposés par l'ARS.

En septembre 2021, des membres du groupe ont rencontré des personnes d'Allia-Tech, startup travaillant au développement d'une application de traduction médecin-patient en se basant sur l'intelligence artificielle et la reconnaissance vocale. Cette rencontre a permis d'échanger sur les enjeux de la traduction médecin-patient, les dangers de mécompréhension d'une traduction se basant uniquement sur le « mot-à-mot », les contraintes inhérentes à la fabrication d'une telle application... Les habitants se sont montrés intéressés par cet échange et souhaitent pour 2022 travailler maintenant autour de la création de leur propre outil.

La chargée de développement de LaFédé a accompagné les cinq associations porteuses de projets dans le cadre de cette RAE pour la construction des actions et l'animation d'un certain nombre de temps de travail collectifs.

Elle a également assuré le lien avec l'ARS et les chercheurs accompagnant ce projet afin de les tenir informés des avancées. La chargée de développement a notamment aidé à la construction des outils de suivi des actions élaborés par les chercheurs et à la relecture du rapport d'étape délivré à l'automne à l'ARS. Deux temps de plénières entre les associations et les chercheurs ont été organisés en 2021 ainsi que deux temps d'échanges avec l'ARS.

C. Accompagnement des structures à la normalisation

1. Accompagnement à la certification

5 séances - 7 associations participantes - groupe animé par LaFédé

Le conseil d'administration de LaFédé a décidé en 2020 de lancer un groupe de travail spécifique à l'accompagnement à la certification à la norme X XP 60-600, plusieurs associations de LaFédé envisageant de se présenter à l'audit de certification en 2021/2022.

La chargée de développement a eu pour mission de mettre en place un cycle de séances permettant aux structures de s'approprier la norme et le référentiel en vue de se mettre à jour au regard des exigences posées par la norme.

La première séance de ce cycle s'est tenue en décembre 2020 via Zoom, les quatre séances suivantes entre janvier et juin 2021. Sept associations ont participé : l'association des femmes relais et médiateurs interculturels d'Aulnay-sous-Bois ; la maison des femmes d'Asnières-sur-Seine ; Nénuphar Médiation de Pantin ; l'ARIFA de Clichy-sous-Bois/Montfermeil ; Interm'Aide de Creil ; Nahda de Nanterre ; Médiation Culture et Vie de Rosny-sous-Bois. Il s'agissait d'abord de présenter l'historique de la norme, le processus de certification, les principaux éléments de la norme et les critères s'y rapportant dans le référentiel (définition de la médiation sociale, cadre déontologique, modalités d'intervention, processus de médiation, compétences des salariés, contractualisation, suivi de l'activité, organisation des activités et évaluation de l'utilité sociale). Ce groupe a aussi été l'occasion pour les associations de poser leurs questions à Xavier Rochefort, directeur de l'Agence Lyon Tranquillité Médiation (ALTM), structure certifiée depuis 2019. Avoir le retour d'une association s'étant présentée à l'audit a permis aux associations d'avoir conscience du travail qui les attendait pour la suite. Les différentes séances ont également permis d'aborder les exigences de la norme sur différents points : procédure de recrutement, fiche de poste, statuts de l'association, organigramme, compte-rendu de réunions, plan de formations, démarche d'évaluation de l'utilité sociale, audit des médiateurs.... La chargée de développement a préparé et animé ces séances de travail.

Une aide plus personnalisée a aussi été apportée aux associations membres le demandant pour regarder les documents et processus mis en place. À l'automne 2021, un audit blanc a été organisé en partenariat avec France Médiation afin de faire le point sur l'état d'avancement dans la démarche des associations. Seule une association, Nénuphar Médiation (Pantin), s'est sentie suffisamment prête pour passer cet audit blanc. Les conclusions de celui-ci montrent que l'association est dans la bonne voie mais que certains points restent à améliorer, notamment la formalisation d'une politique qualité, d'un projet de service et la mise en place d'une réelle démarche d'évaluation de l'utilité sociale de la médiation.

2. Commission de normalisation « Médiation sociale »

LaFédé participe depuis sa création à la commission de normalisation « Médiation sociale ». En 2021, deux réunions de relecture de fond de la norme AFNOR X XP 60-600 en vue de son passage en enquête publique auxquelles LaFédé a participé ont eu lieu. LaFédé a également contribué à l'enquête publique en vue de la publication définitive de la norme (qui était jusqu'alors expérimentale). Il était important pour LaFédé de participer à cette commission afin de faire entendre la voix de la médiation sociale et culturelle dont l'une des spécificités est d'être portée par des structures de taille plus réduite que ne l'est la médiation sociale dans l'espace public. Cette différence dans la taille des structures est un point important à avoir en tête afin que la norme ne s'adresse pas seulement aux gros organismes mais à l'ensemble des acteurs de la médiation sociale sans exclure les petites structures.

3. Synthèse sur le confinement

Durant le confinement du printemps 2020, la majorité des associations de LaFédé avaient continué à travailler malgré la fermeture des accueils physiques dans certaines associations. Certain·es salarié·es avaient été placé·es en chômage partiel, d'autres en télétravail, ou encore en mixte des deux. La majorité des associations avaient mis en place des permanences téléphoniques durant le confinement. Les habitant·es pouvaient appeler pour obtenir des informations sur les structures ouvertes, les possibilités de poursuivre leurs démarches, parler de leur confinement... et les médiateurs et médiatrices téléphonaient aux habitant·es qu'ils et elles accompagnent habituellement ou qu'ils et elles savaient être dans des situations particulièrement fragiles afin de prendre de leurs nouvelles et les soutenir. Face à certaines situations vraiment compliquées, les médiatrices pouvaient aussi rendre visite à la personne si cela paraissait indispensable dans l'immédiat. Dans certains quartiers, des groupes WhatsApp entre habitant·es se sont créés pour pouvoir garder le lien. Les médiateurs et médiatrices pouvaient délivrer des informations sur ces groupes. Certaines associations ont également continué à proposer des activités de sport ou loisirs aux habitants via WhatsApp.

Tout ce travail réalisé par les associations pendant cette période méritait d'être valorisé. Il a semblé important à LaFédé de pouvoir en garder une trace. D'une part, parce qu'il révèle l'importance de l'utilité sociale de la médiation au-delà du simple accès aux droits ; mais aussi parce que les difficultés rencontrées par les habitant·es pendant le confinement soulignent la manière dont les inégalités sociales se sont trouvées exacerbées.

Une note de synthèse commencée en 2020 à partir des témoignages des associations a été finalisée et maquettée en 2021. Cette note s'appuie notamment sur les témoignages de : l'ACSBE (Saint-Denis) ; Nénuphar Médiation (Pantin) ; Nahda (Nanterre) ; Les médiateurs et médiatrices du 20^{ème} (Paris 20^{ème}) ; Interm'Aide (Creil) ; la Lieu Écoute Accueil (Montreuil) ; La Maison des femmes (Asnières-sur-Seine). Cette synthèse aborde l'organisation de la médiation à distance et ses difficultés ainsi que les différents motifs de médiation durant cette période : le soutien moral ; la dématérialisation et l'accès aux droits ; le travail, les difficultés économiques et l'alimentation ; l'accès aux soins ; l'éducation et le soutien à la parentalité ; les violences conjugales.

D. Coopérations et partenariats

1. France Médiation

Les objectifs de France Médiation rejoignent ceux de LaFédé, notamment sur la reconnaissance du métier de médiateur social et la volonté de professionnaliser ces emplois. C'est pourquoi LaFédé est membre du conseil d'administration et a été élue à la vice-présidence, en qualité de partenaire associé.

Ce réseau national de la médiation sociale a plusieurs objectifs :

- Fédérer et représenter l'ensemble des dispositifs de médiation sociale, publics, parapublics et privés, qui souhaitent promouvoir la médiation sociale sur leur territoire ;
- Favoriser le développement et la reconnaissance de la médiation sociale en développant les échanges de savoirs et de pratiques entre les adhérents ;
- Faciliter l'accès à toutes les formes de connaissance et de savoir-faire sur les différents domaines touchant la médiation sociale, par des publications, des recherches, des formations professionnelles et des démarches d'évaluation.

Comme les années précédentes, les coopérations entre LaFédé et France Médiation ont été nombreuses, en particulier pour valoriser les savoir-faire des médiateurs sociaux en vue de leur reconnaissance. En 2021, les travaux du conseil d'administration ont notamment porté sur la refonte du guide sur les pratiques professionnelles et sur un projet de loi pour la reconnaissance de la médiation sociale.

2. Médiation école-famille et cité éducative

28 avril 2021- 8 associations participantes

Dans le cadre de la préparation d'un cycle d'atelier sur les politiques éducatives locales, Profession Banlieue a souhaité lancer un dialogue avec LaFédé sur la question de la place de la médiation dans le lien école-famille.

Du côté de Profession Banlieue, cette interrogation est nourrie par plusieurs constats :

- La nécessaire continuité éducative pendant le confinement a redonné une place importante à la médiation dans une période où la coopération école et famille est devenue incontournable.
- L'un des outils de la continuité éducative est le numérique éducatif. La question de l'accès à ces supports pour les familles les plus éloignées de la culture de l'école se pose également. Une journée de qualification sur les enjeux du numérique éducatif organisée en partenariat avec l'Éducation nationale aura lieu le 8 juin 2021.

Enfin, les Cités éducatives qui portent l'ambition de parvenir à une coopération de l'ensemble des acteurs de l'éducation, et notamment les familles, posent à nouveau la question de la place laissée aux familles dans les politiques éducatives locales.

Du côté de LaFédé, ce thème appelle plusieurs constatations : LaFédé n'a pas abordé la question de l'école depuis longtemps. Pourtant du côté des associations membres, les actions se poursuivent et la proposition d'une rencontre sur le thème a été bien accueillie. La sollicitation de Profession Banlieue a donc été l'occasion de relancer un espace d'échanges sur cette question.

Compte tenu de l'existence de pratiques de médiation, Profession Banlieue et La Fédé ont choisi de privilégier « l'échange entre pairs ». Une introduction sur l'actualité des actions éducatives en politique de la ville a été proposée par Profession Banlieue. Par la suite quelques questions préparées à l'avance ont permis de soutenir une démarche d'actualisation non exhaustive de l'état des pratiques de médiation à l'école.

3. Espace Soins & Vie Martine Midy

21 avril 2021

Une rencontre a eu lieu en visioconférence entre LaFédé et Linda Behlia, responsable de l'Espace & Soins Martine Midy. Cette rencontre a été l'occasion pour LaFédé de découvrir ce nouvel espace préventions rattaché à l'hôpital Avicenne (Bobigny). De nombreuses actions de préventions ont lieu dans cet espace et il était important pour sa responsable que LaFédé en ait connaissance afin d'informer de son existence les associations du réseau en vue de futurs partenariats. Cette rencontre a également été l'occasion pour LaFédé de présenter la médiation en milieu sanitaire et notamment les nouvelles formes que celle-ci peut prendre ainsi que d'informer sur la RAE en cours afin de valoriser le travail des associations. Linda Behlia était très intéressée par cette RAE étant donné que l'objectif à terme est justement de réussir à impliquer les habitants dans cet espace de prévention.

4. CCOMS - Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale

LaFédé a été associée à un groupe de travail organisé par le CCOMS concernant la sensibilisation aux problèmes de santé mentale dans les quartiers de la politique de la ville.

Suite à l'état des lieux sur l'impact de la crise sanitaire du Covid-19 sur la santé mentale des habitant·es des quartiers, le CCOMS, soutenu par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), a créé un nouvel outil : une séance de sensibilisation sur la santé mentale à destination des acteurs-clés des QPV.

Les problématiques et besoins identifiés, notamment par les conseils locaux de santé mentale (CLSM), montrent la nécessité de mobiliser et sensibiliser dans une démarche décloisonnée toutes les personnes pouvant agir pour améliorer la santé mentale de la population : habitants, élus, professionnels, usagers...

5. Contribution à la mission d'enquête Médiation sociale portée par Patrick Vignal à l'Assemblée nationale

Patrick Vignal, député, a été chargé d'une mission sur les médiateurs sociaux. Dans le cadre de cette mission, un état des lieux des dispositifs de médiation sociale a été réalisé par l'audition des structures de médiation. C'est dans ce cadre que LaFédé a été entendue.

« Les premiers constats montrent l'importance croissante des dispositifs de médiation sociale dans la régulation des rapports entre les individus et les groupes, dans la résolution amiable des conflits et l'accès aux droits des plus fragiles. D'initiative citoyenne ou institutionnelle, c'est par leur complémentarité avec les intervenants du champ social, de la sécurité et de l'éducation, que ces dispositifs se développent et ouvrent des perspectives pour améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens ».

LaFédé a pu ainsi présenter les apports de la médiation sociale et culturelle en termes d'accès aux droits et de son utilité sociale, notamment sur la réduction des coûts sociaux et d'économies réalisées pour les politiques publiques dans le domaine de la santé et d'éducation.

Elle a rappelé l'importance de la proximité des médiatrices avec les familles qui rend le travail possible : par une traduction culturelle entre des personnes et des univers sociaux qui ont du mal à se comprendre, à se parler ; par la levée des réticences des familles face à des services sociaux qui sont d'abord vécus comme des services de contrôle.

Enfin, elle a plaidé pour une reconnaissance pleine et entière des fonctions de médiation.

E. Vie politique de l'association

1. Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises au cours de l'année 2021 dont trois fois en visioconférence via Zoom. Il a rassemblé en moyenne 14 administrateurs et/ou représentant-es associatif-ves. En effet, il a été décidé de fonctionner en conseil élargi, même si les décisions formelles relèvent des seuls administrateur-trices. Le fait que davantage de personnes soient présentes lors des CA en distanciel, tendance déjà remarquée en 2020, se confirme en 2021 : 10 participant-es étaient présent-es lors du CA en présentiel contre 18 pour deux des trois CA en visioconférence.

Il apparaît que tenir les CA en visioconférence permet à davantage de personnes d'y participer par le gain de temps que cela représente par rapport au CA en présentiel, notamment pour les associations les plus éloignées géographiquement (gain de temps sur les transports). Cependant, les associations présentes lors du CA de septembre ont également souligné l'importance de faire des réunions en présentiel afin de pouvoir échanger de façon plus fluide qu'en visio. Les échanges informels entre participant-es à la fin du CA sont également importants afin de pouvoir réellement faire réseau et s'entre-aider d'où l'importance des réunions physiques. Pour 2022, certaines réunions du CA élargies se feront à distance et d'autres sur place afin de maintenir des temps de rencontres physiques réguliers tout en permettant aux associations plus éloignées géographiquement de s'impliquer davantage dans LaFédé.

Au-delà de l'élaboration du programme de travail et du suivi de sa mise en œuvre, le CA a été un lieu d'échanges comme en 2020 sur les répercussions de la crise sanitaire dans les quartiers d'implantation des associations. Quelles sont les difficultés rencontrées par les habitant-es en cette période de restrictions ? Comment maintenir le travail dans les associations tout en préservant la sécurité des salarié-es, de leurs familles et des habitant-es ? Comment faire remonter les difficultés rencontrées par ces dernier-ères aux acteurs institutionnels ? L'accès aux droits des étrangers qui se compliquent de plus en plus, notamment avec la dématérialisation des démarches, a également été un gros point de discussions aboutissant à la fois à la formation juridique à l'automne 2021 et à plusieurs axes de travail qui doivent être développés en 2022.

Le temps accordé aux actualités et problématiques des différentes associations en début de CA a montré l'importance pour les administrateur-rices et directeur-rices, d'avoir des temps pour échanger, se délivrer des informations et s'entre-aider face à des difficultés communes. Il a été décidé en 2022 de mettre en place des groupes d'entre-aide mutuelle thématiques afin que ces échanges puissent foisonner également en dehors des CA et que les problématiques récurrentes aient le temps d'être approfondies afin de dégager des pistes de solutions.

2. Bureau de la Fédération

Le bureau de LaFédé a été élu à l'unanimité par le conseil d'administration le 8 juillet 2021 :

- Présidente : Bénédicte MADELIN
- Vice-présidente : Fawzia OUZINE et Catherine HARDOUIN
- Trésorière : Maryse RADOJCIC
- Secrétaire : Valérie KANOUI
- Trésorière adjointe : Georgette KANO
- Secrétaire adjointe : Fatma SEL